

L'ALGÉRIE VA ORGANISER UNE CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LES STARTUPS

Tebboune mobilise le gouvernement pour réussir cet événement majeur

Page 09

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

PENSION DE RÉVERSION DE RETRAITE

La CNR annonce une nouvelle mesure de facilitation

Page 07

HOMMAGE À EL HADJ M'HAMED EL ANKA



Un héritage musical et identitaire toujours vivant

Page08



CARTES BANCAIRES

Les plafonds de paiement seront relevés

Page 09

AGERFOR ORAN



La gestion participative prend forme sur le terrain

Page 09

N° 3755 Lundi 23 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les partis mettent l'accent sur l'investissement et le développement local



B.F

À l'approche des élections locales du 28 novembre, les partis politiques ont poursuivi samedi leur campagne en mettant l'accent sur le rôle des assemblées élues dans la création d'opportunités d'investissement et le développement local. Les formations ont multiplié les meetings à travers le pays, chacune déclinant sa vision de la gestion des collectivités locales, entre promotion de l'investissement, implication des jeunes et des compétences, et appel à une forte participation au scrutin.

Animant un meeting populaire à Chlef, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a indiqué que les APC et les APW issues des prochaines élections devront œuvrer à la promotion des projets et à la création d'opportunités d'investissement, en s'appuyant sur les atouts de chaque région. À Blida, le président du parti "Sawt Echaâb", Lamine Osmani, a présenté la vision de sa formation pour la gestion des APC, affirmant qu'elle repose sur le passage d'une gestion purement administrative à un mode de gestion économique. Selon lui, il s'agit de faire de la commune "un espace susceptible de créer de la richesse, de générer des emplois et de diversifier ses sources de revenus", en adoptant des mécanismes modernes adaptés aux moyens de chaque commune et en exploitant les potentiels industriels, agricoles et touristiques de chaque wilaya afin de créer de nouvelles opportunités d'investissement.

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, s'est attardé, lors d'une rencontre à Mascara, sur l'importance de faire des jeunes "des partenaires essentiels dans l'élaboration des visions, la proposition de solutions et la concrétisation des initiatives de développement local". Il a estimé nécessaire de leur accorder "une place centrale dans les politiques locales" et de leur ouvrir davantage de perspectives pour une participation effective à la vie publique, affirmant que son parti œuvrera, à travers ses candidats élus, à faire des assemblées "des espaces de concertation et de coordination des efforts" en vue d'un développement local durable.

Dans la même veine, la présidente du parti Tajamou Amel El Djazaïr (TAJ), Fatma Zohra Zerouati, a appelé, à Jijel, les candidats de sa formation à adopter une vision "prospective" dans la gestion des affaires locales, soulignant que "le renforcement du rôle des assemblées élues passe par l'implication des compétences et des élites". Elle a également exprimé le souhait d'une forte participation au scrutin et insisté sur la nécessité de concrétiser les projets et d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

À Tizi-Ouzou, le président du parti Jil Jadid, Lakhdar Amokrane, a souligné le rôle déterminant des compétences locales dans la promotion du développement local et l'amélioration du service rendu au citoyen, plaidant pour l'ancrage d'une nouvelle culture politique fondée sur les compétences et l'action concrète. Il a détaillé le programme de sa liste pour l'APW, qui prévoit la création de commissions consultatives spécialisées regroupant des experts, le renforcement de la transparence et l'accompagnement des comités de villages et des associations, ainsi qu'une place centrale accordée à la valorisation des savoir-faire locaux et de l'entrepreneuriat, à travers le soutien aux jeunes porteurs de projets, aux start-up et aux PME, et la promotion de l'artisanat traditionnel et du tourisme de montagne, écologique et culturel.

Le Premier secrétaire national du Front des Forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a appelé, depuis Boumerdès, à élargir les prérogatives des assemblées élues et à leur permettre de prendre des décisions dans un cadre participatif, compte tenu de leur lien direct avec la vie quotidienne des citoyens. Il a souligné l'importance de les accompagner pour qu'elles deviennent de "véritables acteurs du développement", s'engageant à ce que les candidats de son parti relèvent les défis du développement local en s'appuyant sur "une nouvelle vision englobant tous les aspects de la vie des citoyens", et appelant à voter massivement pour constituer des assemblées "dotées d'une plus grande efficacité".

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a appelé, à Alger, à une large participation populaire aux prochaines élections locales, afin de contribuer à la mise en place d'institutions locales davantage aptes à assumer leur rôle en matière de développement. Il a souligné la nécessité de consacrer le rôle de la commune et de la wilaya comme espaces de démocratie participative, ce qui nécessite de "choisir des élus ayant les compétences et les aptitudes nécessaires à la gestion des affaires publiques".

À Annaba, le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a évoqué la nécessité de présenter des programmes électoraux "clairs et réalistes qui fixent les priorités du développement, expriment les besoins effectifs des citoyens et traduisent leurs aspirations en propositions pratiques à travers les institutions élues", rappelant que "le citoyen choisit en principe les programmes non pas les personnes". À Biskra, le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a appelé les candidats de son parti à tenir leurs engagements, soulignant que "le bon choix des électeurs, assorti de la détermination des élus à gérer convenablement les affaires locales, est de nature à consolider le développement, à identifier les préoccupations des citoyens et à leur trouver des solutions". Il a insisté sur le rôle de l'élu local, qui doit "compléter le travail de l'exécutif pour soutenir l'effort de développement local".

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, a rappelé, lors d'un meeting à Bejaia, que les candidats de son parti s'engageaient à contribuer au développement de la wilaya et à impulser une nouvelle dynamique au niveau des collectivités locales, appelant les électeurs à soutenir ses listes. À El Tarf, le président du parti El-Wassit Essiyassi, Ahmed Laroussi Rouibet, a relevé l'importance d'une participation massive afin de choisir des candidats aptes à prendre en charge efficacement les préoccupations des citoyens et capables de participer au développement local. À Ain Temouchent, le président du parti Al Hokm Al Rachid, Aissa Belhadi, a estimé que les prochaines élections représentaient une étape importante dans l'élaboration de la décision politique et pour exercer la citoyenneté de manière positive. Enfin, à Sidi Bel-Abbès, la tête de liste indépendante "Takatol El-Ahrar" pour l'APW, Mourad Mouali, a soutenu que la wilaya "mérite une administration au service du développement et de la réalisation des projets, ainsi qu'une assemblée à l'écoute du citoyen à travers les 52 communes".

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

GUELMA

Les citoyens veulent une "commune verte et productive"



K.M

À Guelma, les citoyens aspirent à des assemblées locales qui placent au centre de leurs priorités le modèle de la "commune verte et productive", à travers des projets d'économie verte contribuant au développement durable. Les Guelmois, en particulier les acteurs de la protection de l'environnement, fondent de grands espoirs sur les élections du 28 novembre pour renforcer ce domaine et exploiter pleinement les potentialités de la wilaya, afin d'en faire un levier de création de richesses, de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie.

La wilaya dispose en effet d'importantes potentialités naturelles offrant à ses 34 communes de larges perspectives d'investissement dans l'économie verte, grâce à l'étendue de son couvert forestier et à son réseau hydrographique, auxquels s'ajoutent un centre d'enfouissement technique des déchets ménagers en exploitation à Héliopolis et un autre en cours de réalisation à Houari Boumediene, destiné à la valorisation des déchets.

L'acteur associatif Chihab Eddine Ras El Ma souhaite que les prochains élus relèvent le défi de transformer les déchets ménagers d'une charge financière en une véritable source de valorisation économique. Il préconise la création de points de collecte sélective dotés de conteneurs destinés au tri des déchets plastiques et du carton dans les marchés, les places publiques et les établissements scolaires, et de confier leur collecte et leur exploitation à des micro-entreprises créées par des jeunes des communes.

Un guichet d'orientation serait prévu dans chaque commune pour accompagner les jeunes souhaitant lancer des projets dans la collecte et le recyclage. Il estime par ailleurs que les communes peuvent investir dans la valorisation des déchets organiques issus des marchés quotidiens, en les transformant en engrais naturels destinés au secteur agricole, et dans la valorisation des déchets solides de construction et de démolition, à travers la création de petites unités de broyage et de recyclage.

La présidente de l'association de protection de l'environnement "La Planète Bleue", Mounira Sridi, appelle les prochaines assemblées à intensifier les opérations de reboisement, étendre les espaces verts et créer de petites pépinières sur les terrains inexploités. Elle plaide pour la plantation et l'entretien d'arbres fruitiers dans certains espaces forestiers, en associant les jeunes et les associations aux opérations de plantation et de valorisation, et pour la mise en place, au niveau des communes, d'un "budget participatif vert" destiné à financer la meilleure initiative environnementale proposée par les comités de quartiers ou les associations locales. Elle relève en outre que la rationalisation de la consommation énergétique et la promotion du tourisme, notamment de montagne, à travers l'aménagement d'espaces de loisirs et de détente adaptés aux caractéristiques géographiques et naturelles de chaque commune, "permettront aux prochaines assemblées communales d'accroître les ressources financières des communes et de répondre, ainsi, à certains besoins des citoyens".

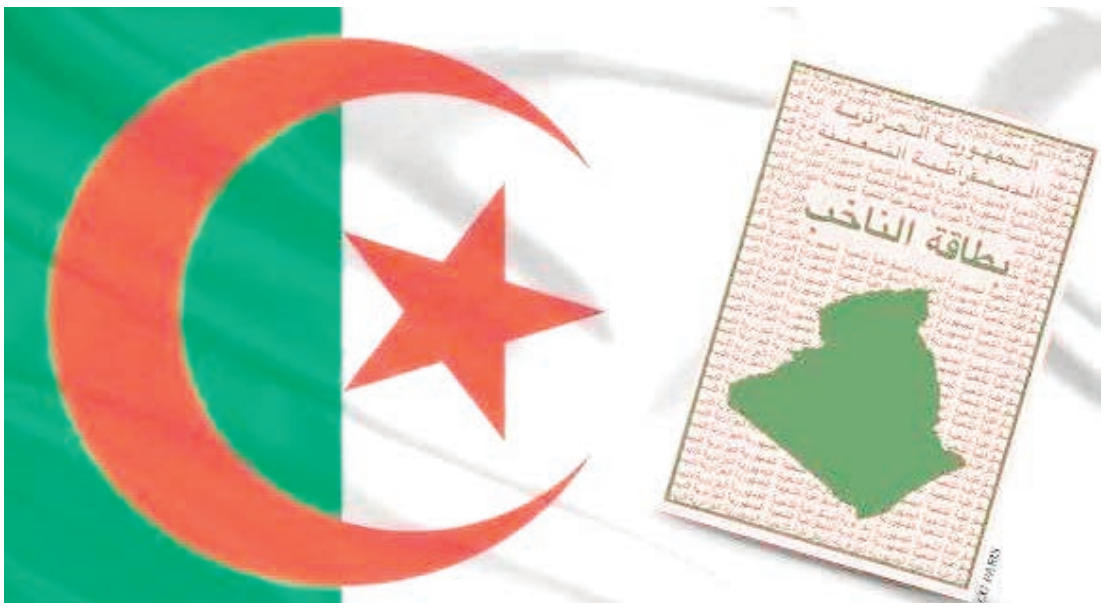
Pour rappel, 138 listes électorales sont en lice dans la wilaya pour les sièges des APC, tandis que six listes briguent ceux de l'APW.

La wilaya compte un corps électoral de 370.000 électeurs inscrits.

OULED DJELLAL

192 encadreurs formés en prévision des locales

N.H



Pas moins de 192 présidents de centres et de bureaux de vote ont bénéficié d'une journée de formation à Ouled Djellal, en prévision des élections locales du 28 novembre, a-t-on appris auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Le coordinateur de l'ANIE chargé de superviser cette session, Miloud Cheni, a indiqué que le programme porte sur les aspects juridiques et procéduraux liés à la gestion des centres et bureaux de vote, couvrant toutes les étapes du processus électoral, depuis l'ouverture du scrutin jusqu'à la consolidation des résultats provisoires, en passant par le dépouillement des voix et l'établissement des procès-verbaux.

Cette formation s'inscrit dans le dispositif de préparation mis en place par l'ANIE pour garantir le bon déroulement du scrutin.

Elle vise à permettre aux présidents de centres et de bureaux de vote de maîtriser l'ensemble des procédures, depuis l'installation des bureaux et le contrôle des opérations de vote jusqu'à la clôture du scrutin, au dépouillement et à la rédaction des procès-verbaux, afin d'éviter les erreurs susceptibles d'affecter la régularité des résultats.

Les participants ont également été sensibilisés aux règles relatives à la transparence et au contrôle des opérations électorales.

L'encadrement des élections locales est confié à 3.653 encadreurs, dont 365 supervisent les centres de vote et 3.288 les bureaux de vote, répartis sur 73 centres comprenant 274 bureaux de vote. Ce dispositif doit permettre d'assurer la couverture de l'ensemble des bureaux de vote de la wilaya et de garantir le bon déroulement des opérations le jour du scrutin. Pour rappel, le corps électoral s'élève à 115.057 électeurs dans la wilaya d'Ouled Djellal, où 21 listes électorales sont en compétition pour les APC et l'APW.

SIDI BEL-ABBÈS

"Takatol El-Ahrar" s'engage à moderniser le service public

B.Y

La tête de liste indépendante "Takatol El-Ahrar" (Bloc des indépendants), en lice pour les élections de l'APW de Sidi Bel-Abbès, Mourad Moualid, a mis en avant l'engagement de sa liste à œuvrer pour la modernisation de l'administration locale et l'amélioration des services publics à travers les 52 communes de la wilaya.

Lors d'un meeting animé à la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Kebati", sous le slogan "Sidi Bel-Abbès mérite une administration au service du développement et de la réalisation des projets, ainsi qu'une assemblée à l'écoute du citoyen à travers les 52 communes", il a indiqué que son programme électoral s'articule autour de dix axes.

Parmi ces axes figurent la numérisation des services administratifs, la réduction des délais de traitement des dossiers et la mise en place de mécanismes transparents pour la prise en charge des préoccupations des citoyens.

Selon M. Moualid, cette démarche vise à rapprocher l'administration du citoyen, à simplifier les procédures et à lutter contre la bureaucratie, en garantissant davantage de transparence dans le traitement des demandes et une meilleure traçabilité des dossiers.

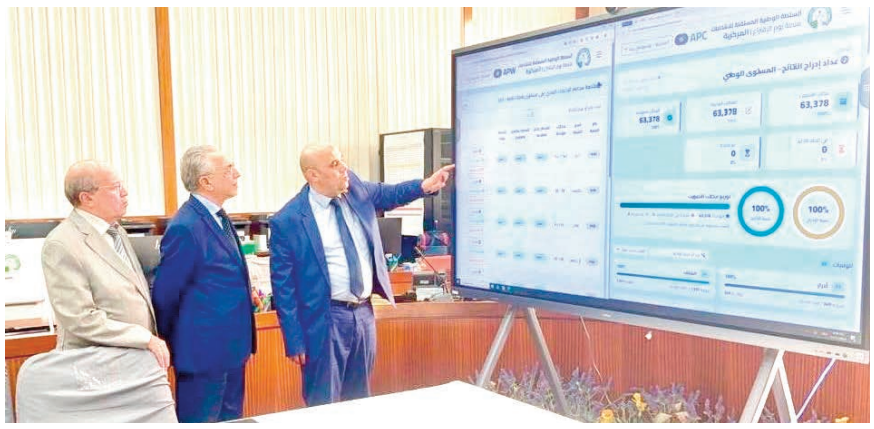
Abordant l'amélioration du cadre de vie, l'intervenant a souligné l'engagement de sa liste à œuvrer pour une meilleure prise en charge de l'hygiène publique au quotidien, l'aménagement des routes et l'amélioration de l'éclairage public, ainsi que pour l'amélioration des conditions du transport scolaire dans les zones reculées et le soutien aux associations de jeunesse et sportives.

Il a également souligné l'importance de l'organisation des marchés, en vue de contribuer à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

Ces engagements, a-t-il ajouté, répondent aux préoccupations quotidiennes des habitants des différentes communes de la wilaya et traduisent la volonté de sa liste de promouvoir un développement local équilibré, au plus près des attentes des citoyens.

ORGANISATION ET NUMÉRISATION DU PROCESSUS ÉLECTORAL

L'ANIE met à l'épreuve ses plateformes de traitement des résultats



I.Y

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a supervisé samedi une simulation du déroulement du jour du scrutin, destinée à tester le niveau de préparation des dispositifs techniques et organisationnels mis en place pour cette échéance, indique un communiqué de l'instance. Menées dans les salles d'opérations des sièges des coordinateurs de wilaya et communaux, aménagées et équipées à cet effet, ces opérations ont réuni près de 15.000 employés, aux côtés des coordinateurs de l'ANIE, des magistrats présidents des commissions électorales communales et de wilaya, des responsables des salles d'opérations et des assistants techniques chargés de la saisie et de la numérisation à travers l'ensemble des communes et wilayas du pays.

La simulation a permis d'évaluer la maîtrise, par les différents intervenants, des plateformes numériques dédiées au jour du scrutin, notamment pour le traitement et la transmission des données électorales. En reproduisant les différentes séquences du vote, de l'ouverture des bureaux à la transmission des résultats, l'opération vise à identifier les éventuelles défaillances techniques et organisationnelles et à les corriger avant l'échéance du 28 novembre. Elle permet également de vérifier la coordination entre les différents niveaux de l'administration électorale, la disponibilité des moyens humains et matériels dans chaque salle d'opérations et la capacité des équipes à réagir aux situations imprévues.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'ANIE de garantir la fluidité, la transparence et la fiabilité du processus électoral, en s'assurant que chaque intervenant maîtrise les procédures et les outils mis à sa disposition, afin que le jour du scrutin se déroule dans les meilleures conditions et que les résultats puissent être traités et transmis dans les délais impartis.

PROCÉDURES

Mise en ligne un service d'orientation des électeurs

I.Y

À l'approche des élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) du 28 novembre, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé la mise à disposition d'un lien électronique permettant aux électeurs de connaître leurs centres et bureaux de vote.

Dans un communiqué, l'instance invite l'ensemble des électeurs à accéder à l'adresse **https://services.ina-elections.dz/services/orientation** pour connaître leur lieu de vote.

Ce service vise à faciliter l'orientation des électeurs et à leur éviter des déplacements inutiles le jour du scrutin, en leur permettant de vérifier à l'avance leur bureau de vote et de se présenter directement au bon endroit.

Il s'inscrit dans les mesures de modernisation et de simplification des procédures électorales mises en place par l'ANIE pour cette échéance.

En mettant à disposition cet outil numérique, l'ANIE entend également réduire les risques de confusion et d'engorgement aux abords des centres de vote, améliorer l'accueil des électeurs et fluidifier le déroulement des opérations.

Ce dispositif s'ajoute aux campagnes de sensibilisation et aux sessions de formation organisées par l'instance pour accompagner les électeurs et les encadreurs tout au long du processus électoral, et s'inscrit dans la démarche de numérisation engagée par l'ANIE pour renforcer la transparence et l'efficacité du scrutin.

MASCARA

Plus de 21.000 agents mobilisés pour encadrer les élections

I.S

La délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de Mascara a mobilisé 21.128 agents pour encadrer les élections locales du 28 novembre, a indiqué le coordinateur de wilaya, Brahim Yekhlef. Ces agents superviseront 1.619 bureaux de vote répartis sur 340 centres électoraux durant toute la journée du scrutin.

Ils ont bénéficié, du 16 au 21 novembre, d'une formation spécialisée portant sur les aspects préparatoires, organisationnels et techniques de l'opération électorale, afin de garantir le bon déroulement du vote et la fiabilité des opérations de dépouillement et de transmission des résultats. Cette formation a notamment porté sur la gestion des centres et bureaux de vote, l'accueil des électeurs, le contrôle des opérations, le dépouillement des voix et l'établissement des procès-verbaux, en veillant au respect des procédures réglementaires. Le responsable a souligné que la délégation a mis en place toutes les conditions et mobilisé les moyens nécessaires, tant humains que matériels, pour assurer le bon déroulement des élections du 28 novembre, relevant que le corps électoral de la wilaya compte 582.875 électeurs et



électrices. Il a également insisté sur l'importance de la coordination entre les différents intervenants afin de garantir la transparence et la régularité du scrutin. Pour rappel, 164 listes partisanes sont en lice pour les sièges des Assemblées populaires communales (APC), tandis que 7 listes participeront à l'élection de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

RELIZANE

17.794 encadreurs formés pour le scrutin

H.N

La délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) à Relizane a entamé l'organisation de sessions de formation au profit des superviseurs des bureaux et des centres de vote, en prévision des élections du 28 novembre, a-t-on appris auprès du coordinateur de wilaya, Ali-Sayah Djebour. Lancées vendredi soir et poursuivies samedi, ces sessions visent à "renforcer le niveau de préparation des encadreurs et à leur permettre d'accomplir les missions qui leur sont confiées, afin de garantir le bon déroulement de l'opération électorale, de son début jusqu'à son terme".

Elles concernent l'ensemble des 38 délégations communales de la wilaya et portent sur les différentes étapes du processus, depuis l'ouverture des centres et l'accueil des électeurs jusqu'au dépouillement et à l'établissement des procès-verbaux, en passant par le déroulement du scrutin.

Les encadreurs y sont notamment initiés aux aspects juridiques et réglementaires encadrant le vote, aux procédures de contrôle de l'identité des électeurs et de régularité des bulletins, ainsi qu'aux modalités de traitement des situations particulières susceptibles de survenir le jour du scrutin, telles que les réclamations, les incidents techniques ou les cas d'empêchement. La formation insiste également sur les règles de tenue des registres, de signature des procès-verbaux et de transmission des résultats, afin d'éviter les erreurs susceptibles d'affecter la validité des opérations. Les participants sont appelés à maîtriser les délais impartis à chaque étape et à respecter scrupuleusement les consignes de l'ANIE, dans un souci de transparence et de régularité.

Au total, 17.794 encadreurs ont été mobilisés pour superviser l'opération à travers 366 centres de vote totalisant 1.274 bureaux dans 38 communes. Le corps électoral compte 447.310 électeurs, avec 156 listes en lice pour les APC et 8 pour l'APW, toutes affiliées à des partis politiques, selon les précisions fournies par M. Djebour. Cette mobilisation vise à assurer une couverture complète des bureaux de vote, à garantir la régularité des opérations jusqu'à la proclamation des résultats et à permettre aux électeurs d'accomplir leur devoir civique dans les meilleures conditions.

PRISE EN CHARGE DES PERSONNELS ÉLECTORAUX

La Direction de l'éducation mobilise ses structures de restauration



S Hadjar

La préparation d'un scrutin ne se joue pas uniquement dans les bureaux de vote. Elle repose aussi sur toute une organisation logistique, souvent moins visible, mais déterminante pour le bon déroulement des opérations. À Oran, la Direction de l'éducation s'attache à consolider ce volet, en accordant une attention particulière à la restauration des personnels qui seront mobilisés lors des élections locales du 28 novembre.

C'est précisément sur cet aspect que s'est penchée, hier, une réunion présidée par le directeur de l'éducation, réunissant les responsables des centres de restauration retenus pour l'occasion ainsi que les cadres des services des finances et des moyens.

Au cœur des échanges : l'état de préparation des structures concernées, la disponibilité des équipements et la mise au point des modalités pratiques de fonctionnement.

L'enjeu est d'assurer une prise en charge organisée des encadreurs, des observateurs et des agents de sécurité déployés à travers les centres et bureaux de vote.

Leur mobilisation tout au long de la journée électorale impose, en effet, une organisation rigoureuse des prestations de restauration, depuis la préparation des moyens jusqu'à la répartition des missions entre les équipes chargées de leur exécution. Pour le directeur de l'éducation, cette responsabilité appelle une mobilisation coordonnée de l'ensemble des structures relevant du secteur.

Il a insisté sur la nécessité de ne laisser aucun aspect de cette opération à l'improvisation, rappelant que chaque intervenant doit assumer pleinement les tâches relevant de ses attributions.

La réunion a également permis de passer en revue le volet humain du dispositif.

L'identification des responsabilités, la distribution des missions et le respect des instructions organisationnelles ont été au centre des recommandations adressées aux responsables des centres. L'objectif est de prévenir les défaillances éventuelles et de garantir la continuité du service dans des conditions satisfaisantes.

En clôture des travaux, le directeur a appelé à accélérer les dernières opérations de préparation, tout en maintenant une coordination étroite avec les services de la direction et les autorités locales. Une vigilance particulière devra être accordée au suivi des moyens engagés et au traitement des éventuelles insuffisances avant le rendez-vous électoral.

Cette démarche traduit la volonté du secteur de ne pas réduire sa contribution à la seule mobilisation des établissements scolaires, mais de prendre également en charge les exigences matérielles qui accompagnent le déploiement des personnels électoraux.

À quelques jours du scrutin, la fiabilité de cette organisation constitue ainsi l'un des paramètres de la préparation locale du 28 novembre.

BIR EL DJIR

Près de 5 000 nouveaux inscrits viennent étoffer le corps électoral

Habib Benaouda



L'Autorité indépendante des élections appelle les nouveaux inscrits à retirer leurs cartes électorales, alors que la compétition s'annonce disputée dans cette commune confrontée à d'importants défis urbains et démographiques.

Le corps électoral de la commune de Bir El Djir s'est sensiblement étoffé à l'approche des élections locales. Près de 5 000 nouveaux inscrits ont rejoint les listes électorales depuis les législatives de juillet dernier, portant le nombre d'électeurs à environ 109 000, contre 104 395 précédemment, répartis sur 37 centres de vote. Une progression qui traduit l'élargissement de la base électorale de cette importante commune de la wilaya d'Oran et pourrait peser dans les rapports de force au prochain scrutin. Dans ce contexte, l'Autorité indépendante des élections au niveau de Bir El Djir appelle les citoyens nouvellement inscrits à se rapprocher des services concernés pour retirer leurs cartes électorales. L'objectif est de leur permettre d'accomplir les formalités nécessaires et de garantir leur participation dans de bonnes conditions, sans difficultés administratives le jour du vote. Sur le plan politique, la compétition s'annonce ouverte entre sept listes partisanes et politiques, qui briguent les 43 sièges de l'Assemblée populaire communale (APC). Chaque formation devra convaincre un électorat élargi en présentant des programmes capables de répondre aux préoccupations des habitants et aux besoins croissants de la commune. Car au-delà de la bataille des suffrages, le prochain scrutin engage des enjeux de gestion particulièrement importants. Portée par une expansion urbaine et démographique rapide, Bir El Djir doit faire face à des besoins grandissants en matière d'aménagement et d'équipements publics. Transport, entretien de la voirie, propreté, éclairage public, espaces verts et amélioration des services de proximité constituent autant de dossiers qui attendent la future assemblée. L'accompagnement des nouveaux quartiers résidentiels par des infrastructures adaptées demeure également un défi majeur. Ces préoccupations devraient ainsi occuper une place centrale dans les programmes des candidats, dont la crédibilité se mesurera à leur capacité à dépasser les engagements électoraux pour proposer des réponses concrètes et durables. Les habitants attendent notamment une meilleure qualité des prestations publiques, une prise en charge plus équitable des quartiers et un dialogue plus soutenu avec leurs représentants. Dans cette configuration, la participation des quelque 5 000 nouveaux électeurs pourrait constituer un facteur non négligeable dans l'issue du scrutin.

Leur mobilisation, au même titre que celle de l'ensemble du corps électoral, contribuera à déterminer la future composition de l'APC et les orientations de la gestion communale pour les cinq prochaines années.

LE MSP AFFICHE SES AMBITIONS ÉLECTORALES À ARZEW

Le parti vise la présidence de l'APC et davantage de sièges à l'APW

H. N.

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) entend consolider son implantation électorale et décrocher le plus grand nombre de sièges possible dans les 14 communes où il est engagé dans les élections locales du 28 novembre, avec notamment l'ambition de briguer la présidence de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Le parti mise particulièrement sur les communes de la partie est de la wilaya, où il a intensifié ses activités de campagne afin de rallier davantage d'électeurs à ses listes.

Après Bethioua, c'est à Arzew que le mouvement a tenu, hier, un rassemblement populaire animé par Omar Saâdji, président du bureau de wilaya et tête de liste du MSP à l'APW, et Amine Allouche, député à l'Assemblée populaire nationale, en présence de cadres et de militants du parti.

À Arzew, le MSP entend accentuer sa présence sur le terrain et conquérir la présidence de l'Assemblée populaire communale, en misant sur une forte mobilisation des électeurs autour de ses candidats.

Le mouvement défend un programme fondé sur une vision renouvelée de la gestion locale et du développement, avec pour objectif affiché d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations des citoyens et à leurs attentes.

Depuis cette commune, les représentants du MSP ont appelé les habitants à faire du scrutin du 28 novembre un rendez-vous démocratique et à prendre part à la décision publique en exprimant leur choix dans les urnes.

La campagne a également été l'occasion d'insister sur la nécessité d'une mobilisation accrue des citoyens et d'une participation importante au vote.

PR BOUCHIKHI CHIKH, CANDIDAT DE SAWT ECHAAB À L'APW D'ORAN

L'inclusion des personnes aux besoins spécifiques, le tourisme et l'éducation au cœur de ses priorités



Bakhta Bacha

La prise en charge des personnes aux besoins spécifiques constitue l'un des axes majeurs des engagements du Pr Bouchikhi Chikh, candidat du parti Sawt Echaab aux élections de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran. Dans une déclaration à CapDz, l'universitaire, spécialiste de l'histoire moderne et contemporaine à l'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella, a exposé les principales orientations qu'il entend défendre au sein de l'assemblée de wilaya, en mettant l'accent sur l'inclusion sociale, le renforcement de l'action associative et la valorisation des potentialités de la région.

C'est devant la poste d'Oran, un édifice étroitement lié à l'histoire du mouvement national, que le candidat a choisi de s'exprimer. Un lieu hautement symbolique, puisqu'il fut le théâtre de l'attaque menée le 5 avril 1949 par les militants de l'Organisation spéciale (OS), dans le cadre des préparatifs de la lutte armée ayant abouti au déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. Le Pr Bouchikhi Cheikh a d'ailleurs tenu à rappeler le sens historique de cette opération, insistant sur la nécessité de la désigner comme une attaque, et non comme un simple « incident », une rectification terminologique pour laquelle il affirme avoir milité, notamment à travers ses interventions médiatiques et ses écrits.

Au-delà de cette référence mémorielle, c'est surtout la question des personnes aux besoins spécifiques qui occupe une place particulière dans son intervention. Évoquant une catégorie sociale dont les besoins ne cessent de croître sous l'effet des maladies, des accidents et d'autres facteurs, il estime que la manière dont une société accompagne ses membres les plus vulnérables constitue un révélateur de ses valeurs humaines et de son degré de solidarité.

« Si Dieu nous permet d'accéder à l'Assemblée de wilaya, nous serons à l'écoute de cette catégorie et travaillerons avec les associations qui l'encadrent », a-t-il assuré. Son engagement, souligne-t-il, ne date pas de cette campagne électorale. Il s'appuie sur une expérience personnelle du handicap visuel ainsi que sur un parcours associatif consacré notamment à la culture et à l'accompagnement des personnes non-voyantes. Pour lui, l'exercice du mandat à l'APW offrirait un cadre institutionnel plus approprié pour renforcer les initiatives existantes et donner davantage de portée au travail des associations.

Le candidat entend également inscrire son action dans une approche plus large du développement local. La question du foncier, notamment agricole, la structuration de l'activité touristique et la protection de l'environnement figurent parmi les dossiers qu'il souhaite voir bénéficier d'une attention accrue. Il accorde aussi une importance particulière à l'éducation, qu'il considère comme le socle de la construction de l'Algérie de demain, rendant hommage aux enseignants ainsi qu'aux personnels des crèches et des établissements préscolaires.

Enfin, le Pr Bouchikhi Cheikh n'a pas omis la situation des retraités, plaidant pour la création de mutuelles, de clubs et d'associations leur permettant de préserver les liens sociaux, de rester actifs et de mettre leur expérience au service de la collectivité. Candidat sur la liste de Sawt Echaab, portant le numéro 6 et occupant la 34e position, il s'est engagé à privilégier la transparence et à tenir les citoyens informés des dossiers traités au niveau de l'assemblée de wilaya. Il appelle ainsi à une participation citoyenne au scrutin du 28 novembre, qu'il souhaite voir se dérouler dans un esprit de responsabilité et de civisme.

PR BOUHADI ALI, CANDIDAT DE SAWT ECHAÂB À L'APW D'ORAN

La santé et la prise en charge des patients au cœur de ses engagements

Meriem B

De l'hôpital à l'assemblée élue, Bouhadi Ali entend prolonger son engagement auprès des citoyens en mettant son expérience médicale au service des préoccupations sanitaires de la population. Médecin spécialiste en chirurgie thoracique, ayant exercé dans plusieurs établissements hospitaliers d'Oran, il brigue un siège à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) sur la liste du parti Sawt Echaâb, avec pour principale ambition de défendre le renforcement des soins de proximité et l'amélioration de la prise en charge des patients.

Son parcours professionnel s'est construit au contact des réalités du système de santé. Titulaire d'un doctorat en médecine générale, puis d'un diplôme de sciences médicales spécialisées en chirurgie thoracique, Bouhadi Ali a exercé au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO), à l'établissement hospitalier du 1er Novembre 1954 ainsi qu'au sein de l'établissement hospitalier spécialisé en chirurgie. Son expérience s'étend également aux services des urgences médico-chirurgicales. Membre d'une association scientifique, il revendique ainsi une connaissance du secteur acquise au fil de ses années de pratique et de son contact quotidien avec les patients. C'est cette expérience de terrain qu'il souhaite désormais mettre à profit dans le cadre de son mandat électif. Au-delà de la prise en charge individuelle des malades, le candidat entend porter le débat sur les conditions générales d'accès aux soins et les insuffisances auxquelles sont confrontés les habitants de la wilaya. Parmi les priorités qu'il affiche figurent l'amélioration des prestations sanitaires, le développement des structures de santé de proximité et le renforcement des capacités d'accueil, avec l'objectif de contribuer à désengorger les grands établissements hospitalo-universitaires, fortement sollicités. Originaire de Fellaoucen, quartier historique où il a grandi, Bouhadi Ali affirme également vouloir rester à l'écoute des préoccupations des habitants des 26 communes de la wilaya. Sa démarche repose sur une conviction qu'il a exprimée lors de la présentation de sa candidature : l'engagement au service de la santé publique ne s'arrête pas aux portes des établissements hospitaliers ni aux salles d'opération. Il peut également s'exercer au sein des institutions élues, en portant les attentes des citoyens auprès des instances de décision. Inscrit à la 50e position sur la liste du parti Sawt Echaâb, qui porte le numéro 6, le candidat sollicite la confiance des électeurs pour faire de la santé l'un des dossiers qu'il entend défendre au sein de la prochaine APW.



MILOUD HABIBI
CANDIDAT DU FLN À L'APW:

« La confiance entre le citoyen et l'élu doit être au centre de l'action locale »



B. Bacha

C'est dans un lieu empreint de mémoire, au musée dédié à la glorieuse Révolution de Novembre, à CapDz , que Miloud Habibi, candidat du Front de libération nationale (FLN) à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran, a choisi de prendre la parole. Un cadre hautement symbolique pour un candidat qui entend inscrire son engagement électoral dans une double exigence : répondre aux préoccupations quotidiennes des citoyens et préserver l'histoire ainsi que le patrimoine culturel de la wilaya.

Loin des promesses électorales qu'il juge sans lendemain, le candidat, classé en 32e position sur la liste FLN, affirme vouloir privilégier une démarche fondée sur des engagements concrets et des mécanismes susceptibles de produire des résultats sur le terrain. Son intervention s'est articulée autour de trois orientations majeures, avec pour fil conducteur la nécessité de rapprocher davantage l'élu de la population.

La première priorité avancée concerne le renforcement de la confiance entre le citoyen et son représentant. Pour Miloud Habibi, cette relation ne saurait se limiter aux périodes électorales. Elle doit, au contraire, s'inscrire dans la durée, à travers une écoute régulière des préoccupations des habitants et la recherche de réponses adaptées à leurs attentes. Le candidat insiste ainsi sur le passage des engagements de principe à des solutions concrètes, capables de se traduire en réalisations effectives.

Cette exigence de proximité va de pair avec le renforcement de la démocratie participative. Le candidat FLN préconise, dans ce sens, une implication accrue des citoyens et du mouvement associatif dans le suivi des projets de développement. Il estime que la population doit pouvoir accéder à l'information sur l'évolution des opérations engagées et leur niveau de réalisation. Une participation qui, dans sa conception, doit permettre aux habitants de ne pas rester de simples destinataires des décisions, mais de prendre part au suivi de l'action publique locale.

Mais l'intervention de Miloud Habibi à CapDz a également été marquée par un plaidoyer en faveur de la préservation du patrimoine et de la valorisation de l'identité culturelle oranaise. Le choix du musée du Moudjahid, sis au boulevard Émir Abdelkader, un lieu historique n'est, à cet égard, pas anodin. Le candidat considère que la connaissance et la sauvegarde de l'histoire de la wilaya constituent une responsabilité qui incombe également aux élus locaux. Il entend ainsi défendre une meilleure prise en charge du volet culturel au sein de l'APW et contribuer à faire connaître la richesse du patrimoine, de l'histoire et des expressions culturelles qui composent l'identité d'Oran.

En plaçant ces trois dimensions — proximité avec les citoyens, participation à la gestion des affaires locales et sauvegarde du patrimoine — au cœur de son discours, Miloud Habibi présente une conception de la représentation locale qui ne se réduit pas à la gestion des dossiers de développement. Il appelle, enfin, les électeurs à se mobiliser le 28 novembre 2026 et à accorder leur confiance à la liste FLN, numéro 1, sur laquelle il figure en 32e position pour l'élection à l'APW d'Oran.

PENSION DE RÉVERSION DE RETRAITE

La CNR annonce une nouvelle mesure de facilitation

R. N



La Caisse nationale des retraites (CNR) a annoncé, hier dans un communiqué, l'adoption d'une nouvelle mesure visant à faciliter la justification de la situation sociale des ayants droit de sexe féminin concernées par le bénéfice d'une pension de réversion.

Conformément à cette nouvelle procédure, les intéressées peuvent présenter une déclaration sur l'honneur attestant de non-mariage, de non-remariage ou de non-exercice d'une activité professionnelle rémunérée ou non rémunérée. Cette déclaration, signée par la concernée et légalisée auprès des services de la commune, suffit à justifier la situation sociale des concernées.

Cette mesure dispense les intéressées de fournir les certificats de non-mariage ou de non-remariage et le certificat de non-activité, ainsi que de faire appel à deux témoins, une exigence qui entrainait des difficultés et des complications administratives, selon le communiqué. En contrepartie, les opérations de vérification de l'exactitude des informations déclarées seront renforcées, à travers le croisement des données avec les différentes plateformes électroniques disponibles et l'actualisation des situations sociales le cas échéant. Les documents nécessaires peuvent être téléchargées sur le site électronique du CNR pour éviter tout déplacement à l'agence locale. La CNR a affirmé poursuivre ses efforts visant à moderniser les services, à simplifier les procédures administratives et à améliorer la qualité du service public, de manière à garantir la prise en charge optimale des retraités et des ayants droit et à renforcer le processus de rapprochement de l'administration du citoyen, et ce, en exécution des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

CONCOURS CORANIQUES

Les jurés en formation

La 4e édition de la session de formation des jurés des concours coraniques s'est ouverte, dimanche à Alger, en vue de qualifier les compétences en la matière pour hisser le niveau des concours coraniques et renforcer leur crédibilité aux plans national et international, indique un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

La cérémonie d'ouverture de cette session, qui se tient à Dar El-Imam à Mohammadia, s'est déroulée sous la supervision du secrétaire général du ministère, Redouane Maache, chargé par le ministre du secteur, Youcef Belmehdi, en présence de cadres de l'administration centrale, d'imams, de mourchidate (guides religieuses) et d'enseignants.

Participent à cette session de cinq jours, 100 stagiaires, hommes et femmes, issus des différentes wilayas du pays et encadrés par 13 spécialistes des sciences coraniques et de la récitation, dans le cadre d'un programme de formation alliant l'approfondissement théorique à la mise en pratique sur le terrain, et qui sera sanctionné par des épreuves théoriques et pratiques, précise-t-on de même source.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire général a mis en avant "le développement continu" de l'enseignement coranique au niveau du secteur, qui "se traduit par l'augmentation, au fil des années, du nombre de jurés qualifiés dans les concours coraniques, ce qui a contribué à renforcer la participation algérienne aux manifestations coraniques internationales et à obtenir des résultats honorables, outre la présence notable de compétences algériennes au sein des commissions internationales d'arbitrage".

Ces efforts ont également contribué, ajoute le responsable, à "l'ancrage de la lecture de Warch d'après Nafaâ dans les mosquées, en vue de préserver le référent religieux national dans le domaine de l'enseignement de la lecture coranique", conclut le communiqué.

CONFÉRENCE DES SCOUTS ARABES AU CAIRE

Les Scouts musulmans algériens prennent part aux travaux

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a pris part à la réunion des présidents des associations des scouts arabes et à la Conférence extraordinaire des scouts arabes, tenues au Caire (Egypte), indique dimanche un communiqué de cette organisation.

M. Hamzaoui a pris part, samedi, à "la réunion des présidents des associations de scouts arabes et à la Conférence extraordinaire des scouts arabes, dans le cadre d'une série de réunions et de rencontres organisées au Caire par la Région arabe du scoutisme, en présence du membre du Comité arabe du scoutisme, le commandant Adel Nessakh, ainsi que des présidents et représentants des associations scoutes arabes", précise la même source.

La réunion des présidents des associations a été consacrée à "l'examen du bilan d'activités de l'Organisation arabe du scoutisme et de la Région arabe du scoutisme, au suivi de la mise en œuvre des décisions et orientations adoptées lors de la 31e Conférence des scouts arabes, tenue en 2025, ainsi qu'à l'examen des priorités de la prochaine étape, dans le cadre de la mise en œuvre du plan triennal arabe 2025-2028 et de son alignement sur la Stratégie mondiale du scoutisme à l'horizon 2034", ajoute le communiqué.

La Conférence extraordinaire a également été marquée par l'adoption à la majorité d'un "amendement au règlement du Fonds arabe du scoutisme, visant à soutenir le développement des cadres organisationnels, à consolider les principes de gouvernance, de transparence et de responsabilité, ainsi qu'à améliorer les mécanismes de fonctionnement institutionnel".

Dans le cadre de ces réunions, le commandant Adel Nessakh a pris part à la réunion de coordination ayant regroupé le secrétaire général de l'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) et le Comité arabe du scoutisme, ainsi qu'à la réunion consacrée aux axes du cadre opérationnel de la Région arabe du scoutisme.

Ces deux rencontres ont porté sur "le suivi de la coordination, et l'examen des réalisations, des priorités d'action et des mécanismes de mise en œuvre du plan triennal de la Région", selon communiqué.

MOBILISATION DE LA DIASPORA

Chaib préside l'ouverture d'u workshop de haut niveau

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a présidé, dimanche à Alger, l'ouverture des travaux du 2e workshop de haut niveau consacré à la "mobilisation du potentiel économique de la communauté algérienne établie à l'étranger au service du développement national", organisé en collaboration avec le bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie.

Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire d'Etat a indiqué que le renforcement de la contribution de la communauté nationale établie à l'étranger au développement économique s'inscrit parmi les priorités de l'Etat, en concrétisation de l'intérêt particulier accordé par les hautes autorités du pays aux membres de la communauté nationale à l'étranger, notamment à la lumière de la dynamique économique que connait l'Algérie et des réformes visant à améliorer le climat des affaires et à diversifier l'économie nationale". Il a souligné, dans ce contexte, "l'importance de poursuivre le processus d'édification sur la base des efforts et acquis déjà réalisés, et de continuer d'œuvrer, en coordination avec les entreprises nationales spécialisées, pour valoriser le potentiel de la diaspora et orienter ses initiatives vers les priorités économiques nationales".

Concernant les objectifs de ce workshop qui intervient dans le prolongement du premier atelier organisé en juillet 2025, M. Chaib a mis en avant les deux principaux axes des travaux, le premier concerne la mobilisation de la contribution économique de la communauté nationale à l'étranger, la mesure de son volume, de sa diversification et de son impact sur le développement national, alors que le second porte sur l'identification des mécanismes et des moyens pratiques à même de renforcer cette contribution et d'élargir sa portée. Dans ce contexte, il a rappelé "l'importance de développer des outils et des indicateurs précis permettant de mieux évaluer cette contribution et de renforcer la coordination entre les différents acteurs concernés, afin d'orienter les efforts vers la valorisation du potentiel de la communauté nationale à l'étranger et la transformation de ses initiatives en projets et en partenariats concrets".

Dans le cadre de la poursuite de ces efforts, M. Chaib a réaffirmé "l'attachement de l'Algérie à renforcer son adhésion aux cadres de coopération internationale liés aux politiques des diasporas, afin de permettre l'échange d'expertises et de tirer parti des expériences et des meilleures pratiques en matière de développement des approches et des mécanismes nationaux".

M. Chaib a, en outre, évoqué la décision de l'Algérie d'adhérer à l'Alliance mondiale pour la politique de la diaspora, ainsi que sa participation attendue au deuxième Sommet mondial de la diaspora, qui se tiendra à Tbilissi en Géorgie, les 1 et 2 décembre prochain.

Au terme de son intervention, il a exprimé le souhait de voir les travaux de ce workshop déboucher sur "des recommandations pratiques susceptibles d'être mises en œuvre et suivies, contribuant ainsi au renforcement de la coordination entre les différents acteurs et au développement de mécanismes plus efficaces pour valoriser la contribution économique de la communauté nationale à l'étranger, tout en consolidant les acquis réalisés dans ce domaine".

La cérémonie d'ouverture de ce workshop s'est déroulée en présence de plusieurs ambassadeurs accrédités en Algérie, ainsi que de représentants des départements ministériels, des organismes et institutions nationales concernés et d'experts.

HOMMAGE À EL HADJ M'HAMED EL ANKA

Un héritage musical et identitaire toujours vivant

R. N

Quarante-huit ans après sa disparition, le 23 novembre 1978, El Hadj M'Hamed El Anka demeure une figure emblématique de la musique algérienne, dont l'œuvre continue de traverser les générations et de nourrir la mémoire culturelle nationale. Surnommé "Le Cardinal", le maître du chaâbi algérois a profondément marqué l'histoire de ce genre musical, en lui donnant ses fondements modernes, une identité artistique singulière et une véritable école de transmission.

Né le 20 mai 1907 à La Casbah d'Alger, de son vrai nom Mohamed Idir Aït Ouarab, El Anka manifeste très jeune des dispositions pour la musique, ce qui le conduira à faire ses premières classes auprès de Cheikh Mustapha Nador (1874-1926). Après avoir fait ses premiers pas à l'instrument du "tar", il développe progressivement un style qui conjugue l'héritage arabo-andalou à une expression populaire algéroise, manifestant ainsi son génie de créateur qui réside notamment dans cette capacité à renouveler les formes musicales, à enrichir les sonorités et à préserver la profondeur poétique du Qcid.Faisant de la mandole un instrument emblématique du chaâbi, El Hadj M'hamed El Anka mène un travail approfondi de structuration mélodique et rythmique du répertoire.Cette démarche novatrice illustrant la richesse d'une œuvre où se mêlent spiritualité, sagesse populaire, sentiments humains et observation de la société, est retrouvée dans les pièces "El Mendouza", "Youm El Djemaâ", "Mal Hbibi Malou" ou encore, "Selli Houmoumek". Sa nomination, en 1946, à la tête de l'orchestre chaâbi de la Radio d'Alger, puis son enseignement au Conservatoire municipal à partir de 1955, dont ont bénéficié de grands noms comme H'sissen Saadi, Mehdi Tamache ou encore Abdelkader Chercham, constituent deux étapes majeures de son parcours. En faisant passer cette musique de la transmission essentiellement orale à un enseignement structuré, El Anka a posé les bases d'une véritable école, dont sont issus ou inspirés plusieurs grands noms, à l'instar des regrettés El Hachemi Guerouabi (1938-2006), Boudjemâa El Ankis (1927-2015) et Amar Ezzahi (1941-2016). Cette dimension patrimoniale est particulièrement mise en évidence par le musicologue Abdelkader Bendaâmèche dans son ouvrage "Cheikh El Hadj M'hamed El Anka au panthéon patrimonial de la chanson chaâbie", publié en 2025 aux éditions ENAG. L'auteur y souligne "la dimension de créateur et de rénovateur du Cardinal, dont la contribution dépasse la seule interprétation pour englober la structuration, l'enrichissement et la sauvegarde du patrimoine chaâbi". "Son répertoire, qui compte plus de 130 enregistrements, demeure un témoignage majeur de cette fécondité artistique", peut-on lire dans le livre de M. Bendaâmèche. Au-delà du musicien, les témoignages familiaux, notamment ceux de ses fils El Hadi et Mustapha El Anka (1926-1993), éclairent la personnalité d'un homme "attaché à la dignité, à la rigueur et aux valeurs humaines". Près d'un demi-siècle après sa disparition, El Hadj M'Hamed El Anka demeure bien plus qu'un monument de la chanson algérienne. A travers son œuvre prolifique, son école et ses héritiers artistiques, il incarne une conception vivante du patrimoine, fondée sur la fidélité aux racines, l'innovation et la transmission. La véritable postérité du Cardinal réside dans cette capacité à avoir transformé une tradition musicale en un patrimoine partagé, toujours vivant dans la conscience culturelle algérienne.



FACE AUX DÉFIS MONDIAUX

L'Algérie appelle à renforcer le rôle de l'Afrique

La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi, a plaidé, depuis Assouan (Egypte), pour la nécessité de maintenir l'Afrique comme un partenaire actif dans la redéfinition des priorités mondiales et l'élaboration des réponses aux nouveaux défis internationaux.

Représentant le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, à la 6e édition du Forum d'Assouan pour la paix et le développement durables, Mme Haddadi a mis en avant le rôle de cette rencontre dans la promotion des solutions africaines aux défis du continent, à travers la coopération multilatérale et l'action collective.

Elle a également souligné l'importance de cette plateforme pour renforcer la contribution de l'Afrique à l'élaboration des réponses mondiales aux défis émergents et promouvoir un avenir fondé sur la paix, la sécurité et le développement durable.

Placée sous le thème "Redéfinir les biens communs mondiaux : le rôle actif de l'Afrique à l'ère des bouleversements", cette 6e édition, tenue les 21 et 22 novembre, a réuni des ministres, des responsables gouvernementaux, des représentants d'organisations régionales et internationales, d'institutions financières, du secteur privé et de la société civile, indique l'UA sur son site officiel. Le Forum d'Assouan constitue une plateforme de concertation sur les enjeux de paix, de sécurité et de développement durable.

MÉCANISATION AGRICOLE

AGRODRIVE au service de la céréaliculture

La mobilisation du matériel agricole, le renforcement des capacités de récolte et la mise en place de coopératives figurent parmi les axes du dispositif déployé par AGRODRIVE, filiale du groupe AGRODIV, pour accompagner les agriculteurs durant la campagne céréalière 2026-2027, a indiqué son directeur général, Benyoucef Derkaoui.

Dans le cadre de la campagne labours-semailles, l'entreprise met à la disposition des exploitants, à travers ses six unités régionales, un parc comprenant des tracteurs de différentes puissances, des semoirs, des charrues et des équipements de préparation des sols, proposés à la location, a déclaré, à l'APS, M. Derkaoui.

La répartition de ces moyens tient compte des caractéristiques des exploitations et des besoins des bassins de production, avec une attention particulière aux régions du Sud, notamment Adrar, Timimoun, El Meniaa et Ouargla. L'importance des superficies agricoles et l'essor des cultures stratégiques dans ces wilayas imposent, selon le responsable, une organisation spécifique des moyens de mécanisation et une planification adaptée des interventions. Au-delà de la mise à disposition du matériel, AGRODRIVE entend structurer davantage ses prestations à travers un réseau de coopératives agricoles. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics et des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prévoit l'implantation de ces structures dans les pôles et les zones à fort potentiel agricole, en fonction des spécificités des différentes filières. Ces coopératives devraient contribuer à moderniser la mécanisation agricole et à rapprocher les services des exploitants, en tenant compte des particularités de chaque région, a expliqué M. Derkaoui. Pour garantir la disponibilité des équipements, l'entreprise mise également sur le renforcement de la maintenance préventive et corrective, l'approvisionnement en pièces de rechange et l'assistance technique, afin de réduire les immobilisations du matériel en pleine campagne agricole. Elle coordonne, dans ce cadre, ses opérations avec l'Entreprise nationale de commercialisation de matériels agricoles (PMAT), notamment pour accélérer la livraison et la réception des équipements commandés.Le programme de renouvellement du parc prévoit, à ce titre, l'acquisition de 371 tracteurs agricoles et de 879 équipements d'accompagnement, dans le cadre d'un contrat conclu avec la PMAT. AGRODRIVE dispose actuellement de 834 unités lourdes, dont 186 tracteurs à haute traction, 430 équipements d'accompagnement et 218 moissonneuses-batteuses. En prévision de la campagne moisson-battage, l'entreprise a, par ailleurs, engagé un autre volet de renforcement de ses capacités, portant sur l'acquisition de 331 moissonneuses-batteuses. Le programme comprend également 40 becs cueilleurs à maïs destinés notamment aux wilayas d'Adrar, d'El Meniaa, de Timimoun et de Ouargla, en complément des équipements mobilisés par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Ces investissements et le développement du dispositif de coopératives doivent permettre à AGRODRIVE d'élargir ses capacités d'intervention et de mieux répondre aux besoins de mécanisation des exploitations, en particulier dans les régions dédiées aux cultures stratégiques, a conclu son directeur général.



L'ALGÉRIE VA ORGANISER UNE CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LES STARTUPS

Tebboune mobilise le gouvernement pour réussir cet événement majeur

Wassila. B

L'Algérie organisera du 5 au 7 décembre 2026 à Alger, la 5⊠ édition de la Conférence africaine des start-up (African Startup Conference-ASC 2026). Pour réussir cet événement continental majeur, le Président Tebboune a ordonné au gouvernement de se mobiliser. Ce point a figuré en grande partie dans la réunion du Conseil des ministres qui s'est tenue hier. La réunion a porté sur plusieurs dossiers sectoriels, notamment : les préparatifs de la Conférence africaine sur les startups, la cartographie sociale nationale, l'état d'avancement de la réalisation de la ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba -Oued Kebrit- port d'Annaba, ainsi qu'un exposé sur le terminal minier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, et le Plan national d'adaptation aux changements climatiques.

Après la lecture de l'ordre du jour et la présentation, par le Premier ministre, du bilan de l'action du gouvernement au cours des dernières semaines, le Président de la République a donné plusieurs instructions.

Concernant les préparatifs de la Conférence africaine sur les startups, le Président Tebboune a souligné que de tels événements ne doivent pas être en deçà des résultats obtenus lors de la Foire commerciale intra-africaine. À cet effet, il a ordonné d'approfondir davantage les concertations en vue de préparer cet événement, crucial pour l'économie du continent, en y associant le Premier ministre, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sous la supervision du Directeur de cabinet de la Présidence de la République. Pour le président, il est impératif de réunir toutes les conditions techniques et professionnelles nécessaires à la réussite de cet événement pour nos frères africains invités. Le Président a insisté pour que cette conférence aboutisse à un renforcement et une consolidation accrus du réseau des startups en Afrique, celles-ci constituant un véritable moteur pour dynamiser les économies nationales et celle du continent dans son ensemble.

Par ailleurs, concernant la cartographie sociale nationale, le Président Tebboune a ordonné la poursuite des efforts liés à l'élaboration de cet outil crucial, tout en assurant une coordination totale entre les différents secteurs. Le Président de la République a ordonné l'élaboration d'un référentiel algérien en matière de données sociales, à tous les niveaux, plutôt que de se contenter de modèles « prêts à l'emploi » importés de l'étranger.

Concernant l'état d'avancement de la réalisation de la ligne ferroviaire minière reliant Belad El Hadba – Oued El Kebrit – le port d'Annaba, ainsi que du quai minier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, le Président de la République a salué l'état d'avancement des travaux de ces deux projets. Il a chargé le ministre du secteur de transmettre ses remerciements et ses encouragements à l'ensemble des travailleurs du secteur des travaux publics, partout dans le pays, pour les efforts qu'ils déploient en vue de développer le système d'infrastructures stratégiques de l'Algérie. Le chef de l'État a donné des instructions pour que les sables extraits des fonds portuaires soient utilisés dans les projets de travaux publics, plutôt que de recourir aux sables issus des oueds, dont l'exploitation nuit aux nappes phréatiques. Le Président a réitéré ses directives visant à accélérer le déploiement opérationnel de la « Société nationale de dragage portuaire » (dont il avait précédemment ordonné la création) afin qu'elle se substitue aux entreprises étrangères qui assurent ces missions en Algérie depuis des décennies.

Concernant le Plan national d'adaptation aux changements climatiques, le Président Tebboune a salué le travail présenté par la ministre du secteur dans le cadre de cet important plan, le qualifiant d'apport précieux aux efforts de l'État en matière de protection de l'environnement face aux changements climatiques. Le Président de la République a instruit la ministre du secteur de tirer profit des expériences scientifiques étrangères en matière de culture de végétaux capables d'absorber les métaux lourds dans les zones polluées, en tant que forme d'adaptation aux défis climatiques actuels. Le chef de l'État a souligné la nécessité de se coordonner avec le ministère de l'Agriculture concernant les variétés végétales utilisées dans le cadre de ces opérations, qui présentent une sensibilité sur le plan environnemental.

Concernant deux projets sportifs dans la wilaya de Constantine, le Conseil des ministres a approuvé le projet de création d'un village olympique dans la wilaya de Constantine, ainsi que la réalisation d'un complexe sportif multidisciplinaire. Le Président de la République a enfin ordonné l'élaboration d'une étude relative à la couverture du stade historique Ben Abdelmalek Ramdane.

CARTES BANCAIRES

Les plafonds de paiement seront relevés

Wassila. B

Une nouvelle mesure a été annoncée hier par le ministère des Finances pour lutter contre l'utilisation du cash dans le commerce et encourager le paiement par carte bancaire en Algérie. Les plafonds de paiement seront bientôt revus à la hausse.

« Dans le cadre de la promotion des moyens de paiement scripturaux, je vous instruis de prendre, en coordination avec les banques émettrices et acquéreuses, toutes les dispositions nécessaires au relèvement des plafonds de paiement par carte interbancaire (CIB) pour les particuliers et les entreprises », a écrit Mohamed Lamine Lebbou dans une instruction adressée à l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) et à la SATIM.

L'ABEF est chargée de « coordonner » avec les banques « l'identification des plafonds en vigueur » et l'élaboration d'une « proposition de nouveaux plafonds », par catégorie de clientèle et par canal de paiement, a précisé le ministre. Cette proposition précisera les « limites par opération » et par « période », ainsi que les « modalités d'information des titulaires de cartes », a-t-il défini. Pour la SATIM, elle est chargée par le ministre des Finances, d'identifier et de mettre en œuvre, en coordination avec les banques, les « adaptations techniques nécessaires à l'application des nouveaux plafonds ». Mohamed Lamine Lebbou a fixé un délai de 15 jours à l'ABEF et à la SATIM pour lui « transmettre conjointement », la proposition de nouveaux plafonds et un « calendrier de déploiement précisant les responsabilités de chaque intervenant, les étapes de mise en œuvre et les modalités de suivi. »

HYDROCARBURES

Arkab reçoit le président d'une grande société chinoise

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche à Alger, le président de la société chinoise "Jereh Energy Services Corporation", Andy Zhao, avec lequel il a examiné les moyens d'élargir la coopération dans le domaine des services aux champs pétroliers et gaziers, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, a constitué une occasion d'échanger les vues sur les perspectives de développement du partenariat et de l'investissement, notamment dans le cadre des projets en cours entre le groupe Sonatrach et la société "Jereh Energy Services Corporation". Dans ce cadre, les deux parties ont examiné les voies et moyens d'élargir la coopération dans le domaine des services aux champs pétroliers et gaziers, notamment en matière d'études des réservoirs et de géologie, de services intégrés de forage et de complétion, de stimulation des puits, de production, d'exploitation et de maintenance, ainsi que d'ingénierie et de réalisation de projets, en particulier la conception, le développement et la construction d'installations de traitement et de compression du gaz, ainsi que d'infrastructures de surface pétrolières et gazières, précise le communiqué. Les deux parties ont également examiné les opportunités d'élargissement de leur coopération dans le développement des infrastructures pétrolières et gazières, la réalisation d'installations industrielles, la modernisation des équipements et la fourniture de services liés à la production, outre le recours aux solutions technologiques et numériques modernes en vue d'améliorer les performances et d'accroître l'efficacité des opérations, notamment dans le domaine du développement des champs et du renforcement des capacités de production pétrolière et gazière. Après avoir souligné l'importance de renforcer la coopération avec les entreprises disposant d'une expertise et de capacités techniques avancées, M. Arkab a mis en avant les opportunités d'investissement qu'offre le secteur des hydrocarbures en Algérie, appelant la société "Jereh" à élargir ses investissements et à renforcer sa contribution aux futurs projets, en mettant l'accent sur le transfert de technologie et le développement des compétences nationales.

EDITO

L'Algérie protège ses enfants face aux dangers numériques

Wassila. B

La décision de l'Algérie d'installer une cellule de vigilance cybernétique au sein de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) mérite d'être saluée comme une avancée significative dans la protection des plus jeunes. Face à la connexion croissante des enfants à Internet, les risques se multiplient et se diversifient : cyberharcèlement, chantage numérique, exploitation en ligne, exposition à des contenus inappropriés. En dotant le pays d'un mécanisme institutionnel dédié à la veille, au suivi et à la coordination des actions de protection dans l'espace numérique, les autorités algériennes démontrent une prise de conscience lucide de l'ampleur du défi et une volonté d'y répondre de manière structurée.

Cette initiative ne surgit pas du néant : elle s'inscrit dans le prolongement d'un ensemble d'actions engagées depuis plusieurs années.

Les campagnes de sensibilisation menées par le ministère de la Poste et des Télécommunications dans les établissements scolaires depuis 2024, les activités pédagogiques sur la cybersécurité organisées par l'Agence de sécurité des systèmes d'information en avril 2025, ainsi que la coopération entre l'ONPPE et les services de sécurité dans la lutte contre la cybercriminalité visant les mineurs, témoignent d'une approche globale et progressive. La démarche engagée en octobre 2026 avec l'éditeur de Roblox pour renforcer la protection des mineurs sur sa plateforme confirme cette volonté d'agir au-delà des frontières nationales, en impliquant directement les acteurs du numérique.

La force de cette cellule de vigilance réside dans sa dimension collaborative. Comme l'a souligné la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Aida Mecheri, il s'agit d'« un espace institutionnel de travail conjoint et un mécanisme efficace d'échange d'informations et d'expertises ». L'identification précoce des risques, la facilitation des échanges entre parties prenantes et le renforcement de la coordination de la réponse face aux menaces numériques sont autant de leviers essentiels pour construire une réponse collective plus efficiente. Aucun acteur, isolé, ne peut prétendre protéger efficacement les enfants en ligne : c'est la synergie entre institutions, éducateurs, forces de sécurité et plateformes numériques qui fera la différence. La protection de l'enfance en ligne est un chantier permanent, appelé à s'adapter sans cesse à l'évolution des technologies et des usages. La création de cette cellule de vigilance constitue un pas important, mais elle doit s'accompagner d'une évaluation régulière de son efficacité, d'un renforcement continu des moyens qui lui sont alloués et d'une attention constante portée à la sensibilisation des enfants eux-mêmes comme de leurs parents. L'Algérie montre aujourd'hui qu'elle entend prendre au sérieux la sécurité numérique de sa jeunesse. C'est un signal fort, qui mérite d'être encouragé, approfondi et, espérons-le, imité par d'autres nations confrontées aux mêmes défis.

MARCHÉ DE GROS

Commercialisation des produits agricoles : Le bon de livraison devient un passage obligé



Habib Benaouda

La Direction des services agricoles impose un dispositif de traçabilité des récoltes pour mieux contrôler les circuits d'approvisionnement, endiguer la spéculation et identifier les intermédiaires opérant en marge de la réglementation.

La commercialisation des produits agricoles à Oran entre dans une nouvelle phase de contrôle. Désormais, aucun chargement destiné aux marchés de gros ne pourra être écoulé sans la présentation d'un bon de livraison dûment visé par les services agricoles. Cette mesure, instaurée par la Direction des services agricoles (DSA), vise à assurer la traçabilité des récoltes, de leur origine jusqu'à leur destination commerciale, dans un contexte marqué par la persistance des tensions sur les prix des fruits et légumes et la multiplication des intermédiaires dans les circuits de distribution.

Le dispositif impose aux agriculteurs de déclarer chaque opération de récolte et de commercialisation auprès de la subdivision agricole territorialement compétente. Le document délivré doit comporter l'identité du producteur, la nature du produit, les quantités récoltées ainsi que la destination prévue, qu'il s'agisse d'un marché de gros, d'une chambre froide ou d'un point de vente. Il doit être signé et cacheté par les services concernés.

Sa présentation est exigée aussi bien lors des contrôles routiers qu'aux accès des marchés de gros. Les transporteurs ne pourront ainsi décharger leurs cargaisons en l'absence de ce justificatif, destiné à établir la provenance des marchandises et à vérifier leur circuit d'acheminement.

Au-delà du contrôle administratif, cette mesure s'inscrit dans le cadre du déploiement national de la plateforme numérique de suivi des prix et de la disponibilité des produits de première nécessité. Les données recueillies à travers les bons de livraison permettront de suivre quotidiennement les volumes récoltés et commercialisés, tout en identifiant les différents intervenants dans la chaîne d'approvisionnement. Un outil censé offrir aux pouvoirs publics une meilleure visibilité sur les mouvements de marchandises et les mécanismes de formation des prix.

L'enjeu est d'autant plus important que les écarts entre les prix pratiqués à la production et ceux supportés par les consommateurs continuent de susciter des interrogations. La pomme de terre en constitue une illustration significative : cédée autour de 80 DA le kilogramme au niveau de certaines exploitations, elle peut dépasser les 120 DA dans les commerces de détail.

Agriculteurs et commerçants mettent en cause la multiplication des intermédiaires, dont certains exerceraient sans registre de commerce ni autorisation réglementaire. Ils réclament, à ce titre, un contrôle qui englobe l'ensemble des maillons de la distribution, notamment les circuits de stockage et de revente, afin que les obligations de traçabilité ne pèsent pas uniquement sur les producteurs et les transporteurs.

En parallèle, la Direction du commerce d'Oran maintient ses opérations de contrôle des approvisionnements et des prix. Les capacités de stockage et de réfrigération sont également mobilisées pour favoriser l'écoulement des stocks de pomme de terre et renforcer l'offre sur les marchés.

Reste à savoir si ce renforcement du contrôle et la numérisation des circuits permettront de réduire effectivement les marges intermédiaires et de rétablir un lien plus équitable entre le prix payé au producteur et celui acquitté par le consommateur.

UNIVERSITÉ ORAN 2 – JOURNÉE MONDIALE DE LA PHILOSOPHIE

Les enjeux du savoir et de la pensée critique en débat

H. M

La faculté des sciences sociales de l'Université Oran 2 a accueilli, dimanche 22 novembre, un colloque national consacré aux rapports entre philosophie et science. Les mutations de la connaissance, les enjeux éthiques des nouvelles technologies et la place de la pensée critique ont constitué les principaux axes de cette rencontre, marquée par une forte participation estudiantine.

À mesure que les avancées scientifiques et technologiques repoussent les frontières du savoir, la nécessité d'interroger leurs fondements et leurs implications s'impose avec davantage d'acuité. C'est autour de cette problématique que s'est tenu, dimanche, le colloque national « Philosophie et science : le souci de la question », organisé à la faculté des sciences sociales de l'Université Oran 2, à l'occasion de la Journée mondiale de la philosophie.

Initiée par le département de philosophie, en coordination avec l'Unité de recherche en sciences humaines, études philosophiques, sociales et humaines, et le laboratoire « Philosophie et son histoire », cette rencontre a réuni des enseignants et des chercheurs de plusieurs universités.

Elle a également enregistré une importante affluence d'étudiants de différentes spécialités, donnant aux débats une dimension interdisciplinaire.

Au cœur des communications, la relation historique entre philosophie et science, entre rapprochement et distanciation, ainsi que les frontières de la connaissance scientifique et les limites de l'approche scientiste. Les transformations de la physique contemporaine ont également été abordées, au même titre que les interrogations éthiques suscitées par les innovations technologiques et l'essor de l'intelligence artificielle.

Ces problématiques renvoient à une question centrale : le progrès scientifique peut-il se suffire à lui-même sans une réflexion sur ses finalités et ses conséquences ? Dans ce contexte, la philosophie retrouve sa fonction critique, en interrogeant les certitudes, les méthodes et les usages du savoir, notamment lorsque les nouvelles technologies soulèvent des enjeux qui engagent directement l'avenir de l'homme et de la société. Les interventions ont été suivies de débats et d'échanges entre les participants, permettant de confronter les approches et d'approfondir les différentes questions soulevées.

La forte présence estudiantine a constitué l'un des faits marquants de cette manifestation. Elle témoigne de l'intérêt des jeunes universitaires pour les espaces de réflexion qui dépassent les frontières de leur spécialité et favorisent le dialogue entre les disciplines.

À travers ce colloque, l'Université Oran 2 a ainsi donné à la célébration de la Journée mondiale de la philosophie une portée qui dépasse le cadre commémoratif, en remettant au centre du débat universitaire la nécessité de conjuguer progrès des connaissances et esprit critique.

LE DÉFICIT PLUVIOMÉTRIQUE INQUIÈTE LES CÉRÉALIERS

22 000 hectares programmés pour la campagne labour-semailles 2026-2027

Habib Benaouda

Le retard des précipitations suscite des inquiétudes quant au déroulement de la campagne labour-semailles 2026-2027 à Oran. Face au déficit pluviométrique, les services agricoles intensifient l'accompagnement technique des producteurs afin de préserver le potentiel céréalier et de limiter l'impact des conditions climatiques sur les rendements.

La Direction des services agricoles (DSA) recommande notamment d'augmenter les doses de semences, de veiller à leur nettoyage et de privilégier le semis mécanique, une technique permettant une répartition régulière des graines et de meilleures conditions de germination.

Pour cette saison, 22 000 hectares sont programmés pour la céréaliculture, dans le cadre d'un objectif global de 40 000 hectares fixé par le ministère de l'Agriculture. Le programme prévoit notamment 5 000 hectares de blé dur, 1 500 hectares de blé tendre, 500 hectares d'avoine et 1 800 hectares d'orge.

L'orge et l'avoine pour s'adapter à la sécheresse

Face à l'incertitude climatique, plusieurs agriculteurs privilégient l'orge et l'avoine, moins exigeantes en eau que les variétés de blé. Ces cultures présentent également un intérêt pour les éleveurs, puisqu'elles constituent une source importante d'alimentation animale.

Cette situation contraste avec les résultats de la précédente campagne, qui avait permis de récolter 6 000 hectares, contre 5 000 initialement prévus, pour une production supérieure à 50 000 quintaux. Un résultat favorisé par une pluviométrie de 162 mm, contre seulement 38 mm enregistrés depuis le début de la campagne actuelle.

Sur l'objectif global de 40 000 hectares, 22 000 ont été emblavés, tandis que les superficies irriguées ne dépassent pas 2 860 hectares. La poursuite des précipitations demeure ainsi déterminante pour assurer le bon déroulement des opérations et préserver les rendements.

Le stockage et le financement au cœur des mesures d'accompagnement

En matière d'approvisionnement, 25 000 quintaux de semences ont été distribués par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), couvrant plus de 53 % des objectifs fixés. Les semences issues directement des exploitations représentent également 14 % des approvisionnements.

Par ailleurs, Oran bénéficie de sept projets de centres de stockage de proximité, d'une capacité de 50 000 quintaux chacun, dans les daïras de Gdyel, Boutlélis, Es-Sénia et Oued Tlélat, auxquels s'ajoute un silo stratégique d'un million de quintaux prévu à Oued Tlélat.

Les mesures d'accompagnement comprennent également la simplification de l'accès au crédit Rfig, la facilitation de l'assurance des récoltes et la régularisation de la situation de certains exploitants dépourvus de titres juridiques, afin de leur permettre d'accéder aux semences et aux engrais.

Avec un patrimoine agricole estimé à 86 488 hectares, mais soumis à la pression de l'expansion urbaine, la wilaya joue une nouvelle fois une partie importante de sa production céréalière sur l'évolution de la pluviométrie.

AGERFOR ORAN

La gestion participative prend forme sur le terrain

Hafida B.

La gestion participative se juge aux actes, pas aux discours. À l'AGERFOR Oran, deux initiatives récentes donnent un contenu concret à cette approche. Elles concernent aussi bien l'organisation du patrimoine foncier que les mécanismes de prise de décision et de contrôle de gestion. Au-delà des procédures, c'est la place des compétences et du dialogue dans le fonctionnement de l'Agence qui se trouve ainsi posée. La présentation du bilan du département du foncier et de la gestion du stock foncier a notamment permis de mettre en lumière le travail de la nouvelle division chargée de cette mission, créée pour la première fois au sein de l'Agence. Sa mise en place a nécessité un important travail d'organisation, depuis la définition de ses missions jusqu'à l'élaboration de ses méthodes de fonctionnement. L'amélioration du classement et du suivi du patrimoine foncier, la modernisation des procédures ainsi que le développement de solutions informatiques figurent parmi les principaux chantiers engagés. Il s'agit d'un travail de fond, dont les résultats dépendront autant de la qualité de l'organisation mise en place que de la mobilisation des équipes chargées de la faire vivre. Le 18 novembre 2026, le conseil de direction, présidé par M. Ameur Belaam, s'est penché sur un autre volet de cette démarche avec l'examen du guide procédural relatif à la prise de décision et au contrôle de gestion, présenté par le département de l'audit et du contrôle de gestion. Articulé autour de quatre axes portant sur le cadre général, les instances décisionnelles, les circuits procéduraux et le processus de contrôle, le document comprend également cinq parcours couvrant les principaux domaines d'activité de l'Agence. Son objectif est de clarifier les circuits de décision, de mieux définir les responsabilités et de rendre les procédures plus lisibles pour les différentes structures. La réunion ne s'est pas limitée à une simple présentation technique. Les chefs de département ont pris part aux discussions en apportant leurs observations et leurs propositions, chacun à partir de son domaine de compétence. Cette contribution collective vise à enrichir le document et à l'adapter aux réalités du fonctionnement quotidien de l'Agence. La représentation syndicale a également insisté sur un aspect essentiel de sa mise en œuvre. Son secrétaire général a appelé à accompagner la diffusion du guide par un programme de formation destiné aux travailleurs. Il a aussi souligné la nécessité de le rendre accessible à l'ensemble du personnel afin que chacun puisse en maîtriser les dispositions et les procédures.



Faire du collectif un véritable levier de gestion

À travers ces deux initiatives, l'AGERFOR Oran, dirigée par M. Ameur Belaam, met en avant une approche qui accorde une place importante à la concertation et à l'implication des différentes composantes de l'Agence. La création d'une nouvelle structure, l'élaboration de règles communes, la contribution des responsables et l'intervention de la représentation syndicale témoignent d'une volonté de faire évoluer les pratiques en associant davantage les acteurs concernés. Reste désormais à traduire cette démarche dans le fonctionnement quotidien. La nouvelle division devra confirmer son apport dans la gestion du stock foncier, tandis que le guide devra dépasser le stade du document de référence pour devenir un véritable outil de travail partagé. Car la gestion participative ne se limite ni aux réunions ni à la consultation des responsables. Elle suppose une circulation réelle de l'information, une reconnaissance des compétences et une implication effective des travailleurs. La performance d'une institution se construit aussi dans sa capacité à faire du travail collectif une véritable force de décision et d'action.

TP – PROJETS DE DÉDOUBLEMENT ROUTIER

La RN108 et le CW45, des taux d'avancement compris entre 20 et 40 %

Sarah M

La modernisation du réseau routier de la wilaya d'Oran se poursuit à travers deux opérations de dédoublement appelées à améliorer sensiblement les conditions de circulation. Le wali, Brahim Ouchene, a effectué, dimanche, une visite de terrain sur les chantiers du chemin de wilaya n°45, à Bouamama, et de la route nationale n°108, reliant l'autoroute Est-Ouest aux limites de la wilaya de Aïn Témouchent. Deux projets dont les enjeux dépassent le seul désengorgement du trafic, en raison de leur incidence sur la mobilité urbaine et la desserte des zones industrielles. Au niveau de Bouamama, première étape de cette sortie, le wali a inspecté le projet de dédoublement du CW45 sur un linéaire de 1,5 kilomètre, à partir de son intersection avec la RN2. L'opération comprend également l'aménagement d'un carrefour giratoire, destiné à améliorer la fluidité des déplacements sur cet axe particulièrement sollicité. Selon les explications fournies sur place par les responsables du secteur, le taux d'avancement des travaux avoisine actuellement les 20%. La prochaine phase portera notamment sur la déviation des réseaux, préalable à la poursuite des interventions. Face à l'entreprise chargée de la réalisation, Brahim Ouchene a insisté sur la nécessité de renforcer les moyens humains, matériels et techniques afin de relever la cadence du chantier et d'achever le projet dans les meilleurs délais. L'enjeu est d'autant plus important que cet aménagement devrait contribuer à alléger la pression sur la circulation, particulièrement durant la saison estivale, période marquée par une forte augmentation des déplacements. La seconde étape a conduit la délégation sur le chantier de dédoublement de la RN108, qui s'étend sur 12 kilomètres entre l'autoroute Est-Ouest et les limites de la wilaya de Aïn Témouchent, en passant par la région de Hamoul. Le projet affiche un taux d'avancement avoisinant les 40%. À ce niveau, les instructions du wali ont porté sur le respect des délais de réalisation, la conformité des travaux aux exigences techniques et la préservation des normes de qualité. Au-delà de son apport à la fluidité du trafic, cette infrastructure présente un intérêt économique particulier. Elle doit faciliter les déplacements des poids lourds desservant les zones industrielles de Hamoul et de Tafraoui, tout en améliorant leur raccordement au réseau autoroutier. Une meilleure accessibilité qui devrait contribuer à fluidifier les échanges et à accompagner l'activité industrielle dans cette partie de la wilaya.

FORMATION DOCTORALE 2026-2027

L'USTO-MB ouvre des postes en doctorat dans les technologies des véhicules électriques

Bakhta Bacha

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) renforce son offre de formation doctorale avec l'ouverture de 14 postes pédagogiques dans le cadre de l'École doctorale nationale consacrée aux technologies des véhicules électriques, au titre de l'année universitaire 2026-2027. Cette nouvelle offre, qui couvre les domaines de l'électrotechnique et des télécommunications, s'inscrit dans un dispositif de formation interuniversitaire mobilisant plusieurs établissements de l'enseignement supérieur à travers le pays. La répartition des places fait ressortir deux filières et trois spécialités. En électrotechnique, six postes sont réservés à la spécialité « Commande électrique » (Electric Drives and Control), sous la responsabilité de Laredj Ghaouti. Les huit autres places relèvent de la filière des télécommunications, réparties à parts égales entre les spécialités « Systèmes de télécommunications » et « Réseaux et télécommunications », avec quatre postes pour chacune. Cette formation est placée sous la responsabilité d'Ali Pacha Adda Belkacem. Coordonnée par l'Université de Boumerdès, cette école doctorale nationale est organisée en partenariat avec les universités de Béjaïa, Biskra, Constantine 1, Sétif 1, Mascara, Sidi Bel-Abbès et Tiaret, ainsi qu'avec l'USTO-MB, les Écoles nationales polytechniques d'Alger et d'Oran et l'ENSEREDD de Batna. Une configuration qui traduit la volonté de mutualiser les compétences scientifiques et les capacités d'encadrement autour d'un domaine technologique en pleine évolution. Le calendrier de sélection prévoit une procédure entièrement dématérialisée. Les candidatures seront déposées sur la plateforme nationale PROGRES (**https://progres.mesrs.dz/webdoctorat**) du 29 novembre au 8 décembre 2026. Après vérification de la conformité des dossiers et examen par les comités de formation doctorale, les premières listes seront publiées le 26 décembre. Les candidats non retenus pourront introduire leurs recours les 27 et 28 décembre, avant la publication des listes définitives le 3 janvier 2027. Les épreuves du concours d'accès au troisième cycle se dérouleront du 7 au 20 janvier 2027. La proclamation des résultats définitifs interviendra après validation par les instances scientifiques habilitées, dans un délai maximal de cinq jours suivant le concours. Les candidats admis disposeront ensuite de quinze jours, à compter de l'annonce officielle des résultats, pour effectuer leur inscription dans un seul établissement, exclusivement à travers la plateforme PROGRES.

FORMATION JURIDIQUE

162 futurs avocats en formation à l'université Oran 2

B. Bacha

La formation préparatoire à l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), au titre de la promotion 2026, a officiellement débuté à l'Université Oran 2 Mohamed-Ben-Ahmed. Ils sont 162 candidats à entamer ce cursus d'une année, étape déterminante dans leur parcours vers l'exercice de la profession et l'acquisition des compétences nécessaires à la pratique du métier.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le recteur de l'université, le professeur Ahmed Chellal, en présence du doyen de la faculté de droit et des sciences politiques, le professeur Mohamed Haddad, du président de la cour de justice d'Oran, du procureur général près cette juridiction et du bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau d'Oran. Des membres de la corporation ainsi que des représentants des autorités civiles et militaires ont également pris part à cette rencontre. Au-delà de son caractère académique, cette formation constitue une étape charnière entre l'enseignement universitaire et les réalités de l'exercice professionnel. Les différentes interventions ont mis en évidence son rôle dans le renforcement des connaissances juridiques des candidats et l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice du métier d'avocat, avec ses exigences pratiques et ses responsabilités. L'adaptation du nouveau programme aux mutations que connaît le secteur de la justice, notamment sous l'effet de la transformation numérique, a également été soulignée. Cette évolution traduit la nécessité d'inscrire la formation des futurs avocats dans un environnement juridique en pleine mutation, où la maîtrise des outils et des nouvelles pratiques prend une importance croissante.

Les intervenants ont, par ailleurs, insisté sur la dimension éthique et déontologique de la profession. Au-delà de la compétence juridique, l'exercice du métier exige rigueur, discipline et sens des responsabilités, ainsi qu'un attachement constant aux principes et aux valeurs qui fondent la profession d'avocat. La rentrée a été inaugurée par une conférence de l'avocat Terari Than Mustapha, autour du thème « L'avocat et les modes alternatifs de règlement des différends ». Un sujet qui met en lumière l'évolution du rôle de l'avocat dans la diversification des mécanismes de résolution des conflits.

MASCARA

Une nouvelle structure dédiée aux urgences pédiatriques



I.Yacine

L'établissement mère-enfant Belbouri Rahma renforce son offre de soins avec une unité d'urgences médicales et chirurgicales pour enfants. L'offre de soins pédiatriques à Mascara vient de se renforcer avec la mise en service d'une nouvelle structure consacrée aux urgences médicales et chirurgicales pour enfants. Cette unité est entrée en activité dimanche au sein de l'établissement hospitalier mère-enfant Belbouri Rahma, avec pour objectif d'améliorer la prise en charge des jeunes patients nécessitant une intervention urgente. Cette ouverture consolide les capacités de l'établissement dans un domaine qui exige une organisation spécifique, des équipements adaptés et une intervention rapide. La nouvelle unité dispose de plusieurs espaces et équipements médicaux destinés à assurer les soins et les interventions liés aux différentes situations d'urgence pédiatrique. Une attention particulière a également été accordée aux conditions de travail des équipes médicales et paramédicales, ainsi qu'à la préparation des différents espaces de la structure. L'organisation des circuits de prise en charge et la disponibilité des moyens médicaux constituent des éléments essentiels pour assurer le bon fonctionnement du service. Au-delà de l'ouverture d'une nouvelle unité, cette opération s'inscrit dans le renforcement de la spécialisation des soins hospitaliers destinés aux enfants. Les urgences pédiatriques nécessitent en effet des moyens adaptés aux particularités médicales de cette catégorie de patients, notamment lorsque leur état exige une intervention chirurgicale. La nouvelle structure est également appelée à contribuer à une meilleure répartition des patients entre les différents services hospitaliers et à réduire la pression sur les autres unités de soins. Elle doit ainsi permettre aux familles de bénéficier d'une prise en charge spécialisée au sein d'un établissement consacré à la santé de la mère et de l'enfant.

SIDI BEL-ABBÈS

Un programme pour promouvoir la lecture et les jeunes talents

B.H

La Bibliothèque principale de lecture publique Mohamed El-Kebbati de Sidi Bel-Abbès a élaboré, via son club "Midad", un programme culturel et littéraire annuel pour promouvoir la lecture et accompagner les jeunes talents, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'établissement. Le programme comprend des ateliers d'écriture créative, de narration et de poésie, encadrés par des enseignants et écrivains locaux, à l'instar du Dr Sid Ahmed Ikhou, du poète Aïssa Hamidi et de l'écrivaine Khadidja Bennacer, afin de doter les participants des outils nécessaires à leur production littéraire. Il prévoit aussi des séances de discussion d'ouvrages, des rencontres entre écrivains confirmés et jeunes plumes, à l'image de Rihab Amrani, ainsi que des activités pour enfants et familles avec l'enseignant Abdelhamid Dahou, pour promouvoir la lecture en famille et détecter les talents dès le plus jeune âge. La directrice de la bibliothèque, Ouarda Hakimi, a indiqué que ce programme vise à diversifier l'offre culturelle de l'établissement et à en faire un espace permanent de création intellectuelle et littéraire. Sa mise en œuvre est assurée par la présidente du club, Amina Mesboub, en coordination avec Abdallah Benazzouz, membre fondateur, afin de contribuer à l'émergence d'une génération de lecteurs et de créateurs à l'échelle de la wilaya.

DÉVELOPPEMENT

Transport, eau et marchés au cœur des priorités de la wilaya

I.Y

Une réunion de coordination présidée par le wali Fouad Aïssi, à une semaine des élections locales, sans chiffres ni calendrier communiqués.

Plusieurs dossiers liés aux services publics et au développement local dans la wilaya de Mascara font l'objet d'un suivi renforcé, à une semaine des élections locales prévues le 28 novembre prochain. La mise en service de la nouvelle gare routière, l'approvisionnement en eau potable, la disponibilité des produits alimentaires et la gestion de la propreté urbaine figurent parmi les principales questions examinées lors d'une réunion de coordination tenue samedi au siège de la wilaya, sous la présidence du wali, Fouad Aïssi. La diversité des dossiers inscrits à l'ordre du jour traduit l'étendue des préoccupations auxquelles sont confrontés les services locaux. Entre la préparation d'une échéance électorale et la continuité des prestations essentielles, les responsables ont passé en revue plusieurs opérations en cours et les mesures nécessaires à leur suivi. Toutefois, les informations communiquées à l'issue de cette réunion ne font état ni de chiffres précis sur les dysfonctionnements constatés ni de taux d'avancement des différents projets. Dans le secteur des transports, la nouvelle gare routière de Mascara figure parmi les opérations dont la mise en exploitation est en préparation. Les discussions ont porté sur l'état de disponibilité des installations et des équipements ainsi que sur les procédures techniques et organisationnelles à finaliser avant son ouverture. Le projet vise à améliorer les conditions d'accueil des voyageurs et la qualité des services de transport terrestre. Aucun calendrier précis de mise en service n'a cependant été communiqué, pas plus que des indications sur sa capacité d'accueil et les prestations qui y seront proposées. L'approvisionnement en eau potable constitue un autre volet important de cette réunion. Les échanges ont porté sur la régularité de la distribution dans les différentes communes et sur la nécessité d'intervenir rapidement pour remédier aux éventuelles perturbations. Les services concernés ont également été appelés à renforcer leur coordination. En revanche, aucun bilan détaillé n'a été présenté concernant les communes les plus touchées, la fréquence des coupures ou les mesures concrètes envisagées pour améliorer la distribution. La situation de l'approvisionnement des marchés en produits alimentaires de large consommation a également été examinée. L'accent a été mis sur la disponibilité des produits, la continuité de leur distribution et le renforcement des contrôles pour lutter contre la spéculation et les pratiques de monopole. La propreté urbaine a, elle aussi, été inscrite à l'ordre du jour, avec la nécessité d'améliorer la collecte des déchets ménagers, de résorber les points noirs et de renforcer les performances des organismes chargés du nettoyage. Aucune donnée chiffrée n'a toutefois été communiquée sur les stocks disponibles, les résultats des



opérations de contrôle ou la localisation des zones nécessitant une intervention prioritaire. Sur le volet de l'aménagement urbain, les projets concernant les entrées de la ville de Mascara ont fait l'objet d'un examen particulier. Les entreprises chargées des travaux ont été appelées à renforcer leurs chantiers, à lever les éventuels obstacles et à respecter les délais contractuels ainsi que les normes de qualité. Là encore, aucun taux d'avancement ni échéancier actualisé n'a été rendu public. Parallèlement, la réunion a permis de faire le point sur les préparatifs organisationnels et logistiques des élections locales du 28 novembre 2026. La disponibilité des structures d'accueil, des moyens matériels et des ressources humaines nécessaires a notamment été abordée. Les préparatifs de la commémoration du 194e anniversaire de la première allégeance à l'émir Abdelkader ont également été examinés, avec un accent sur les dispositions organisationnelles et logistiques prévues pour cette occasion. La nouvelle gare routière et les travaux d'aménagement des entrées de la ville restent ainsi parmi les opérations dont l'achèvement est attendu. Quant à l'eau potable, à l'approvisionnement alimentaire et à la propreté, leur amélioration dépendra de la régularité des interventions sur le terrain. Aucun calendrier détaillé de mise en œuvre des orientations arrêtées ni bilan chiffré permettant d'évaluer leur application n'a été communiqué à l'issue de la réunion.

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3755 Lundi 23 Novembre 2026

Hippodrome Ghellab Attia de M'Sila

Journée N° 238

Par **Zeggai Abdelkader**

TURF

Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

Départ de la première course à 15h30 - Prix: Kadhem - Pur-Sang arabe
Distance : 1.500 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
F. LAZREG	1	HEB ERIH	MS. AIDA	58	10	PROPRIETAIRE
Y. BELARBI	2	KIRAZ	MS. GUEHIOUCHE	58	1	EH. CHAABI
S. ALLIA	3	GET UP (0)	T. LAZREG	57	7	LZ. KHADRAOUI
AD. KHALFALLAH	4	BORDJ EL ARAB	AN. CHAABI	57	2	EH. CHAABI
AB. LOUNISSI	5	HADETH D'HEM	AB. AIDA	57	11	H. FERHAT
A. BENSALAH	6	HOULM D'HEM (0)	S. BENYETTOU	57	9	M. BENDJILLALI
AD. KHALFALLAH	7	TORNADO DE SRIDJA	AH. CHAABI	56	4	EH. CHAABI
AEK AOUAD	8	KIRSSADA	CH. ATALLAH	55	8	B. LAHMICI
MED. DERBALI	9	GHAZALET ESAHRA (0)	A. KOUAOUCI	55	3	PROPRIETAIRE
I. CHENIHI	10	NEDJMIA	F. CHAABI	55	6	F. CHAABI
N. AYACHE	11	SAKAR ACHILLE	Y. CHELLAL	52	5	M. FRIDJA
S. HADJI	12	CHIHAB MAGRA (retiré)	AF. BENZERGUINE	52	12	PROPRIETAIRE

1 - HEB ERIH

MS. AIDA 58 kg
30-11-2025 1.600 m 16ème
MS. AIDA 56 kg 18 pts
30-03-2026 1.400 m 2ème
AB. AIDA 57 kg 13 pts
13-04-2026 1.500 m 2ème
F. CHAABI 57 kg 12 pts
28-09-2026 1.100 m 2ème
MS. AIDA 57 kg 12 pts
05-10-2026 1.100 m 1er T.N.C
MS. AIDA 57 kg 12 pts
Il aura une chance logique pour arracher une place honorable sur 1.500m.
Conclusion : Une priorité.

2 - KIRAZ

MS. GUEHIOUCHE 58 kg
01-07-2026 1.300 m 4ème
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 12 pts
03-10-2026 1.300 m 5ème
MS. GUEHIOUCHE 57 kg 12 pts
23-10-2026 1.400 m 7ème
MS. GUEHIOUCHE 55 kg 12 pts
26-10-2026 1.300 m 3ème
MS. GUEHIOUCHE 57 kg 12 pts
01-11-2026 1.300 m 9ème
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles dans cette confrontation.
Conclusion : A revoir.

3 - GET UP

T. LAZREG 57 kg
25-11-2025 1.500 m 9ème
JJ/ D. MABROUK 55 kg 12 pts
03-03-2026 1.300 m 1er T.N.C
D. MABROUK 56 kg 12 pts
19-04-2026 1.400 m 3ème
D. MABROUK 57 kg 12 pts
02-10-2026 1.100 m 1er T.N.C
MS. AIDA 57 kg 12 pts
26-10-2026 1.300 m 2ème
T. LAZREG 57 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour jouer les premiers rôles.
Conclusion : Une priorité.

4 - BORDJ EL ARAB

AN. CHAABI 57 kg
19-04-2026 1.400 m 5ème
AH. CHAABI 57 kg 12 pts
03-05-2026 1.100 m 2ème
AH. CHAABI 58 kg 12 pts
13-09-2026 1.300 m 5ème
AH. CHAABI 56 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 9ème
AH. CHAABI 55 kg 12 pts
12-10-2026 1.000 m 1er T.N.C
AN. CHAABI 57 kg 12 pts
Il est associé une nouvelle fois avec AN. Chaâbi. A retenir en possibilité, vu son dernier succès.
Conclusion : Une possibilité.

5 - HADETH D'HEM

AB. AIDA 57 kg
15-04-2026 1.300 m 2ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 16 pts
03-05-2026 1.100 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 6ème
AB. AIDA 57 kg 12 pts
25-10-2026 1.600 m 8ème
CH. ATALLAH 56 kg 12 pts
28-10-2026 1.300 m 1er T.N.C
MS. AIDA 57 kg 12 pts
Il aura une chance pour se défendre dans cette épreuve.
Conclusion : Une priorité.

6 - HOULM D'HEM

S. BENYETTOU 57 kg
29-12-2025 1.600 m 1er 1'58"
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
25-01-2026 1.300 m 2ème
S. BENYETTOU 57 kg 15 pts
21-04-2026 1.700 m 3ème
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
28-04-2026 1.500 m 1er T.N.C
S. BENYETTOU 58 kg 12 pts
13-11-2026 1.300 m 2ème
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée dans ce genre de course.
Conclusion : Une priorité.

7 - TORNADO DE SRIDJA

AH. CHAABI 56 kg
11-03-2026 1.000 m 2ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
01-05-2026 1.200 m 3ème
T. MEGOUCI 58 kg 12 pts
07-05-2026 1.400 m 1er T.N.C
T. MEGOUCI 57 kg 12 pts
26-10-2026 1.300 m 9ème
AN. CHAABI 58 kg 12 pts
13-11-20226 1.300 m 7ème
AN. CHAABI 57 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit à cause de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

8 - KIRSSADA

CH. ATALLAH 55 kg
25-02-2026 1.400 m 2ème
A. HEBRI 55 kg 15 pts
16-09-2026 1.200 m 7ème
SH. BENYETTOU 56 kg 13 pts
21-10-2026 1.000 m 3ème
SH. BENYETTOU 56 kg 12 pts
31-10-2026 1.200 m 1ère T.N.C
CH. ATALLAH 55 kg 15 pts
13-11-2026 1.300 m 4ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

9 - GHAZALET ESAHRA

A. KOUAOUCI 55 kg
24-08-2026 1.000 m 9ème
AH. CHAABI 53 kg 13 pts
30-08-2026 1.000 m 1ère T.N.C
AH. CHAABI 54 kg 13 pts
13-09-2026 1.300 m 4ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
24-09-2026 1.300 m 3ème
AH. CHAABI 56 kg 12 pts
25-10-2026 1.600 m 11ème
AH. CHAABI 52 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une possibilité.

10 - NEDJMIA

F. CHAABI 55 kg
07-07-2025 1.200 m 1ère 1'25"
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
22-12-2025 1.400 m 1ère T.N.C
F. CHAABI 54 kg 12 pts
30-01-2026 1.300 m 5ème
F. CHAABI 54 kg 12 pts
30-03-2026 1.400 m 1ère T.N.C
F. CHAABI 55 kg 13 pts
23-10-2026 1.400 m 1ère T.N.C
F. CHAABI 55 kg 12 pts
Elle aura une chance logique pour arracher une place de choix.
Conclusion : Une priorité.

11 - SAKAR ACHILLE

Y. CHELLAL 52 kg
18-09-2026 1.200 m 11ème
R. KHELIFI 50 kg 12 pts
09-10-2026 1.100 m retiré
R. KHELIFI 50 kg 12 pts
09-11-2026 1.000 m 12ème
AP/ Y. CHELLAL 52 kg 13 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour se défendre honorablement.
Conclusion : A revoir.

12 - CHIHAB MAGRA

AF. BENZERGUINE 52 kg
15-04-2025 1.400 m 11ème
JJ/ R. DJAIET 50 kg 15 pts
04-07-2025 1.200 m 5ème
A. ATTIA 53 kg 12 pts
19-07-2025 1.200 m 9ème
AH. CHAABI 54 kg 13 pts
30-07-2025 1.100 m 10ème
F. CHAABI 54 kg 12 pts
03-08-2025 1.200 m retiré
F. CHAABI 54 kg 14 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	3 - 10 - 6 - 1 - 8	3 - 10 - 6 - 1 - 8 - 5
	Possibilités: 5 - 9	Possibilités: 9 - 4
	Champ F : 3 - 10 - 6 - X	Champ F : 3 - 10 - 6 - 1 - X
	Champ F : 3 - 10 - X - 1	Champ F : 3 - 10 - 6 - X - 8
	Champ D : 3 - 10 - X - X	Champ D : 3 - 10 - 6 - X - X
	3 - 10 - 6 - 8 - 1 - 9	3 - 10 - 6 - 8 - 1 - 9 - 4



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Barika
Dimanche 22/11/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE
1 - 8 - 12 - 7 - 5

TIERCE
G: 3.000 DA P: 600 DA

QUARTE
G: 3.100 DA P: 310 DA

QUINTE
G: 70.210 DA P: 750 DA